

Conférence de P.-Y. Maillard sur le contrôle démocratique de la santé

Conférence de Pierre-Yves Maillard sur le contrôle démocratique des prestations de soins

7 juillet 2010, 11 h 15 – 12 h, CHUV, Lausanne, compte-rendu et audio 44 minutes.

Devant 150 étudiants en médecine, le conseiller d'Etat socialiste Pierre-Yves Maillard a plaidé pour un contrôle démocratique des prestations de soin.

L'offre et la demande

En forme de préambule, le conseiller d'Etat explique pour quelles raisons la loi de l'offre et de la demande ne suffit pas à réguler le marché sanitaire.

1. Parce que, historiquement, la Suisse a déjà essayé de se fier à cette seule loi du marché il y a un peu plus d'un siècle. Les résultats ont été particulièrement mauvais.
2. Parce que le marché de la santé est paradoxal. La preuve : quand il augmente, c'est l'indignation nationale alors que les applaudissements crépitent lorsque le marché automobile augmente. Il faut donc en déduire que les soins ne sont pas assimilables aux autres biens de consommation.
3. Parce que les prestations de soin sont un besoin existentiel de l'être humain. Ce que la Ferrari n'est pas ! Ainsi, un patient non-solvable a le droit de recevoir des soins qui seront payés par d'autres personnes. Corollaire : il faut mutualiser la santé. Mais cette mutualisation est elle-même limitée et des assurances sociales publiques doivent la compléter.

Le troisième acteur

La régulation du marché de la santé étant considérée comme bel et bien nécessaire, encore faut-il savoir qui doit assumer cette régulation. Quel est l'acteur en charge de vérifier l'adéquation des prestations sanitaires ? Les assurances maladie ? Les patients ? Le personnel médical ? Pour le ministre vaudois de la santé, seul un acteur sur lequel est exercé un contrôle démocratique peut et doit jouer ce rôle. Et parmi les nombreux acteurs de la santé, le seul sur lequel est exercé ce contrôle, par les élections, c'est le politique.

Marylou Rey

[Conférence](#) en format mp3